radeau et qui taille, comme un forgeron, le pieu qu'il va planter dans l'œil du Cyclope). Ce constat serait sans importance si Ulysse ne s'imposait pas également, dans ce même poème, comme un héros doué d'un art du récit qui le rend comparable à un aède. Plus encore, il est important de remarquer que lorsqu'il invite Démodocos à chanter l'épisode du cheval de Troie, il le défie au nom de critères (un parler κατὰ κοσμόν et κατὰ μοῖραν) qui sont les siens, pour vérifier si l'aède saura agencer son chant comme lui aurait su le faire ; ailleurs, Ulysse ne manque pas de dire qu'il sait raconter les choses dans le bon ordre (κατὰ κοσμόν). On peut alors se demander si l'on ne trouve pas ici l'opposition de deux conceptions de l'art récitatif. Une opposition qui annoncerait l'évolution du statut de la poésie dans un futur imminent.

II.

SÉANCE DU SAMEDI 20 NOVEMBRE 1999

tenue à Genève sous la présidence
de M. François SPALTENSTEIN

Les assistants ont entendu deux conférences :

I. — M. Denis KNOEPFLER, Neuchâtel, *Athènes, une démocratie dépassée, mais insurpassable.*

II. — M. Claude NICOLET, Paris, *La constitution censitaire à Rome : une oligarchie modérée ?*

Les deux conférenciers ont souhaité ne pas fournir de résumé de leur exposé.